



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

ONG Réexamen de l'accréditation ICH-08 Rapport – Formulaire

RAPPORT PAR UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE ACCREDITÉE À DES FINS CONSULTATIVES AUPRÈS DU COMITÉ CONCERNANT SA CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

**DATE LIMITE : 15 FEVRIER 2021
POUR EXAMEN EN 2021**

Le fichier peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<https://ich.unesco.org/fr/formulaires>

Veillez fournir uniquement les informations demandées ci-dessous. Les annexes ou tout autre matériel supplémentaire ne peuvent être acceptés.

A. Identification de l'organisation

A.1. Nom de l'organisation soumettant le présent rapport

A.1.a. *Nom officiel de l'organisation dans sa langue d'origine, tel qu'il apparaît sur les documents officiels.*

Conseil québécois du patrimoine vivant

A.1.b. *Nom de l'organisation en anglais et/ou en français.*

Conseil québécois du patrimoine vivant

A.1.c. *Numéro d'accréditation de l'organisation (indiqué lors des précédentes correspondances sous la forme « NGO-90XXX »)*

NGO-90243

A.2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le site Internet, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation exerce son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique. Pour les organisations ayant des activités internationales, indiquer l'adresse du siège.

Organisation : Conseil québécois du patrimoine vivant

Adresse : 310, boul. Langelier, bur. 242, Québec QC Canada G1K 5N3

Numéro de
téléphone : +1 418 524-9090

Adresse
électronique : info@patrimoinevivant.qc.ca

Site Internet : www.patrimoinevivant.qc.ca

Autres informations
pertinentes :

A.3. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom complet, l'adresse et tout autre renseignement pour contacter la personne responsable à qui toute correspondance relative au présent rapport doit être adressée.

Titre (M./Mme, etc.) : M.

Nom de famille : Gauthier

Prénom : Antoine

Institution/fonction : Directeur général

Adresse : 310, boul. Langelier, bur. 242, Québec QC Canada G1K 5N3

Numéro de
téléphone : +1 418 440-9090

Adresse électronique : direction@patrimoinevivant.qc.ca

Autres informations
pertinentes :

B. Contribution de l'organisation à la mise en œuvre de la Convention au niveau national (Chapitre III de la Convention)¹

Faites la distinction entre les activités terminées et celles en cours. Si vous n'avez pas participé, indiquez-le. Décrivez également tout obstacle ou difficulté rencontrée par votre organisation lors de telles activités.

B.1. *Décrivez la participation de votre organisation à l'effort de l'État pour développer et mettre en œuvre des mesures pour renforcer les capacités institutionnelles pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) (Article 13 et Directives opérationnelles (DO)154) en élaborant, par exemple, des lois ou des politiques liées au PCI, en mettant en place des comités nationaux sur le PCI ou en s'impliquant dans toute autre procédure impulsée par le gouvernement.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le CQPV a été fort actif lors des consultations autour de l'adoption de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec (2011) puis de la politique culturelle « Partout, la culture » et son plan d'action gouvernemental (2018). Il a soumis des mémoires et participer au premier chef aux activités parlementaires à cet effet.

En 2017, nous avons organisé une table-ronde sur le mécanisme de désignation légal, avec les représentants des pratiques culturelles reconnues à l'échelle du Québec ou des municipalités.

Le Rassemblement patrimoine vivant 2018, organisé à Québec pour les 25 ans du CQPV sous le patronage de la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), a notamment été le théâtre d'une première rencontre interministérielle ainsi que d'une rencontre interprovinciale autour du thème du PCI (voir le rapport complet de l'événement disponible en ligne <https://www.patrimoinevivant.qc.ca/publications>).

Un avis a été fourni sur demande au ministère de la Culture et des Communications (MCC) en 2020 concernant un mandat relatif au PCI de la Table fédérale, provinciale & territoriale.

Une réunion en ligne a été organisée par le CQPV avec une professionnelle du MCC afin d'expliquer aux acteurs du secteur l'appel de projets gouvernemental sur le PCI (2020).

La politique interne de soutien aux demandes de désignation légale du CQPV, inspirée des 12 principes éthiques de la Convention de 2003, a été acheminée au MCC.

Des Recommandations au gouvernement du Canada relatives à la signature de la Convention ont été élaborées par le milieu des acteurs du PCI, chapeauté par le CQPV.

En 2020, une entente est intervenue entre le CQPV et la Commission canadienne pour l'UNESCO pour regrouper les ONG accréditées dans le cadre de la Convention de 2003 de l'UNESCO ayant leur siège au Canada, en vue de développer de nouvelles avenues de sauvegarde à l'échelle fédérale.

B.2. *Décrivez la coopération de votre organisation avec les organismes gouvernementaux compétents pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Article 13), y compris les institutions existantes de formation et de documentation sur le PCI (DO 154).*

Ne pas dépasser 250 mots

Le CQPV a co-rédigé avec le MCC un guide du PCI à l'intention des municipalités (2018), traduit en anglais avec le soutien de la Commission canadienne pour l'UNESCO (2019), distribué sur le

¹ Dans le cas où votre organisation opère dans plusieurs États, veuillez clairement indiquer quel(s) est(sont) l'(les) États(s) concernés par vos réponses lors du remplissage des parties B, C et E.

territoire et présenté lors d'événements pertinents.

Plusieurs discussions, rencontres et projets se tiennent régulièrement avec le CQPV, ses partenaires/membres et les organismes gouvernementaux suivants : Conseil des arts et des lettres du Québec, SODEC, MCC, CCUNESCO, Musée de la civilisation, Bibliothèque et Archives nationales (soutien au guide web sur les archives et la documentation LaTAUPE.net), Emploi-Québec (soutien aux formations professionnelles et aux études sectorielles de besoins de formation), Observatoire de la culture et des communications du Québec (le CQPV siège sur la table patrimoine-histoire), Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, La Fabrique culturelle du réseau de télévision publique Télé-Québec (partenaire de contenu), etc.

B.3. *Décrivez l'implication ou la contribution de votre organisation dans l'élaboration des rapports périodiques des États (DO 152).*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Canada n'a pas ratifié la Convention de 2003. Ne s'applique pas.

B.4. *Décrivez la participation de votre organisation à la préparation des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative, des demandes d'assistance internationale, ou des propositions de bonnes pratiques de sauvegarde.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le Canada n'a pas ratifié la Convention de 2003. Ne s'applique pas.

B.5. *Décrivez la participation de votre organisation à l'identification, la définition (Article 11.b) et l'inventaire du PCI (Article 12, DO 80 et DO 153). Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus.*

Ne pas dépasser 250 mots

Par son mandat, notre ONG regroupe des praticiens, porteurs de traditions et associations dans le secteur du PCI.

En 2019-20, nous avons été mandatés pour réaliser des fiches d'inventaire pour le Répertoire du patrimoine culturel du Québec, à travers le projet Culture Trad Québec, qui comprend également plusieurs vidéos très créatifs destinés à revisiter la façon de présenter la parole et le geste traditionnel.

Le Guide à l'intention des municipalités et des conseils de bande autochtones, réalisé en collaboration avec le MCC, comprend des indications sur les inventaires. Les images ont été fournies par les groupes et communautés concernées.

Un rapport a été commandé au CQPV en 2020 par la Ville de Québec sur la stratégie d'inventaire à adopter. Nous avons procédé à des consultations intensives de responsables d'associations, de citoyens (sondage) et de porteurs de tradition précédemment inventoriés à travers d'autres systèmes québécois. Travail en cours de réalisation.

Nous collaborons actuellement avec La Boîte rouge vif, une organisation autochtone membre, pour recenser et consulter les porteurs de tradition en lien avec l'art de conter et les récits de tradition orale.

B.6. *Décrivez la participation de votre organisation à d'autres mesures de sauvegarde, y compris celles mentionnées dans l'Article 13 et la DO 153 qui visent à :*

- a. *mettre en valeur la fonction du PCI ;*
- b. *encourager des études scientifiques, techniques et artistiques pour une sauvegarde efficace ;*
- c. *faciliter, dans la mesure du possible, l'accès aux informations relatives au PCI, tout en respectant les pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine.*

Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.

Ne pas dépasser 250 mots

Le CQPV réalise des études thématiques dans la collection « Les traditions culturelles du Québec en chiffres », qui recensent les besoins en formation des porteurs de traditions et qui repèrent des avenues de sauvegarde pour l'avenir. Ces études sont sollicitées par les acteurs culturels concernés.

Nous avons mis sur pied en 2020, grâce au soutien financier du MCC, le programme national des Maîtres de traditions vivantes, qui correspond à la mise en œuvre au Québec du système des Trésors Humains Vivants, avec le soutien par lettre de plus de 80 organisations.

Depuis 2018, le réseau Festivals Trad Québec compte une trentaine de petits et moyens événements dans le secteur des arts et de l'artisanat traditionnels, piloté par le CQPV. Il sert de vecteur promotionnel et de lieu d'échange, comme en font foi les multiples télé-rencontres entre les organisateurs autour de la pandémie en 2020.

Le nouveau Réseau des veillées de danse au Québec est en place, formé au sein du CQPV par les acteurs concernés à l'échelle du Québec; il prévoit notamment la redistribution de 125 000\$ aux groupes et communautés qui organisent de telles activités, en lien avec la désignation légale de cet élément culturel au titre du PCI, ainsi qu'un magazine trad (projet en pause en attendant la fin de la pandémie).

Les Prix CQPV et le Prix OPUS du concert de musique traditionnelle de l'année, décerné conjointement avec le Conseil québécois de la musique, font aussi partie des initiatives de reconnaissance mises sur pied par notre organisation.

Ces actions, et d'autres encore, sont réalisées en collaboration constante avec les groupes et communautés qui font partie du conseil d'administration ou qui œuvrent sur le terrain.

B.7. *Décrivez l'implication de votre organisation dans les mesures visant à assurer une meilleure reconnaissance du PCI, son respect et sa mise en valeur, en particulier celles définies dans les Articles 14 et les DO 105 à 109 et la DO 155 :*

- a. *des programmes éducatifs, et de sensibilisation et de diffusion d'informations à l'adresse du grand public, en particulier des jeunes ;*
- b. *des programmes éducatifs et de formation au sein des communautés et groupes concernés ;*
- c. *des activités de renforcement des capacités en matière de sauvegarde du PCI ;*
- d. *des moyens non formels de transmission des savoirs :*
- e. *une éducation à la protection des espaces naturels et des lieux de mémoire, dont l'existence est nécessaire à l'expression du PCI.*

Expliquez plus particulièrement comment votre organisation coopère avec les communautés, groupes et, le cas échéant, individus, lorsqu'elle participe à de telles mesures.

Ne pas dépasser 250 mots

Nous avons lancé récemment le cours gratuit en ligne TRAD-666 sur la musique instrumentale du Québec, destiné aux élèves de niveau secondaire et cégep. Une collaboration avec des professeurs est en cours. Cet outil permettra d'inclure davantage ce type de musique de tradition orale à l'école. Un second cours en ligne portant sur le conte traditionnel, est en cours de réalisation.

La Trousse Astucieuse Utile pour les Ethno-Archives (LaTAUPE.net) du CQPV permet depuis 2017 à tous ceux qui sont intéressés par les traditions culturelles de bénéficier d'un outil web pour réaliser des enquêtes orales réussies ou encore pour traiter ou créer de la documentation sur ce sujet.

Un service de formations professionnelles thématiques dans le domaine du patrimoine vivant permet au CQPV de rejoindre des dizaines d'apprenants à chaque année depuis 2008, dans plusieurs régions avec des partenaires divers : <https://www.patrimoinevivant.qc.ca/formations>

Le CQPV est fier de collaborer à l'organisation du 2^e colloque sur l'identité culinaire, qui se tiendra en février 2021.

Notre agente de développement numérique a le mandat d'aider les organismes membres et le milieu du patrimoine vivant dans son appropriation des stratégies numériques.

En qualité de regroupement national, le CQPV assure également la promotion des activités de la centaine de ses membres associatifs qui œuvrent dans un domaine ou un autre du PCI sur le territoire, notamment à travers son site web. Nous accueillons par ailleurs des stagiaires de façon périodique au sein de l'équipe du bureau (Université Laval, Université de Nantes, Université de Montpellier).

C. Coopération bilatérale, sous-régionale, régionale, et internationale

Présentez les activités menées par votre organisation aux niveaux bilatéral, sous-régional, régional, et international pour la mise en œuvre de la Convention, y compris les initiatives telles que l'échange d'informations et d'expériences, et toute autre initiative conjointe, comme défini dans l'Article 19 et la DO 156. Vous pouvez, par exemple, traiter des points suivants :

- a. le partage d'information et de documentation concernant le PCI partagé (DO 87) ;
- b. la participation à des activités relevant de la coopération régionale, y compris par exemple celles des centres de catégorie 2 créés sous les auspices de l'UNESCO (DO 88) ;
- c. le développement de réseaux d'ONG, de communautés, d'experts, de centres d'expertise et d'instituts de recherche aux niveaux sous-régional et régional pour élaborer des approches partagées et interdisciplinaires concernant le PCI partagé (DO 86).

Ne pas dépasser 250 mots

Le CQPV a cofondé le Forum des ONG du PCI avec des ONG accréditées partenaires. Notre directeur général, M. Antoine Gauthier a participé à de nombreuses initiatives dans ce cadre, tels que la rédaction de déclarations du Forum, des statuts et règlements, des règles électorales, l'organisation d'activités, la présentation de conférences, etc. Il est également responsable du groupe de travail sur l'éthique, fondateur du groupe de travail sur le Cadre global des résultats ainsi que membre actif du comité de rédaction du journal #HeritageAlive, au sein duquel il agit entre autres à titre de responsable du contenu français.

Un colloque international sur les systèmes de Trésors Humains Vivants a été organisé en 2020 par le CQPV avec plusieurs pays participants, dont les actes seront publiés en 2021.

Nous collaborons de plus avec différents partenaires universitaires, tels que UQAM avec le colloque de l'Association of Critical Heritage Studies 2016 (actes à paraître) ; la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles ; l'Observatoire des médiations culturelles ; l'Université de Toronto (bourse GRAMMY reçu en partenariat pour la numérisation d'un fonds d'archives) et autres.

Différentes publications nationales et internationales résultent enfin de participation de notre directeur général à des colloques dans divers pays ou de demandes de collaboration ponctuelles. Voir <https://www.patrimoinevivant.qc.ca/publications>

D. Participation au travail du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

- D.1 *Votre organisation a-t-elle participé à des réunions du Comité ou de l'Assemblée générale ? Le cas échéant, précisez les réunions auxquelles vous avez assisté et décrivez la nature exacte de votre contribution aux travaux du Comité.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le CQPV est présent à chaque réunion du Comité depuis 11.COM ainsi qu'à la majorité des Assemblées générales de la Convention de 2003. Il a pris la parole à plusieurs reprises, le plus souvent au nom du Forum des ONG du PCI.

D.2 *Votre organisation a-t-elle été membre de l'Organe d'évaluation (DO 26 à 31), ou membre de l'Organe consultatif (entre 2017 et 2020) ? Le cas échéant, précisez la période.*

Ne pas dépasser 100 mots

Non.

D.3 *De quelle(s) manière(s) votre organisation a-t-elle fourni des services consultatifs au Comité (DO 96) ou de quelle(s) manière(s) pensez-vous qu'elle pourrait fournir de tels services à l'avenir ?*

Ne pas dépasser 500 mots

Les multiples interventions du CQPV lors des réunions du Comité ont notamment permis d'accroître la crédibilité du Forum et, de façon plus particulière, d'apporter un ajout à la décision sur les Principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ainsi qu'une disposition relative à l'Année internationale des langues autochtones 2019.

Le CQPV a également participé à la rencontre de consultation ouverte autour des indicateurs du Cadre global des résultats à Chengdu en Chine (2017), lors de laquelle il a suggéré une douzaine d'ajouts, modifications ou améliorations au document, dont plusieurs y ont été intégrés.

Notre directeur général, M. Antoine Gauthier, a été invité à titre d'expert en 2013 au Royaume du Maroc, à l'invitation conjointe du Secrétariat de la Convention, pour dispenser une conférence sur ses travaux de mesure du PCI.

Nous pensons posséder toute l'expertise requise, tant en français qu'en anglais, pour fournir des services au Comité à travers l'Organe d'évaluation ou tout autre groupe ou comité ponctuel. Notre équipe est pleinement habilitée à traiter de questions liées à la transmission du PCI (stratégies ou initiatives pédagogiques), à la mesure des résultats, à l'évaluation de politiques, à la promotion, à l'éthique ou à la sauvegarde de manière générale.

E. Capacités de votre organisation à évaluer des candidatures, propositions et demandes (comme décrit dans la DO 27 et la DO 96) :

E.1. *Les candidatures, propositions et demandes ne sont disponibles pour évaluation qu'en français et en anglais. Les membres de votre organisation ont-ils une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français ? Le cas échéant, veuillez indiquer de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire ?*

Ne pas dépasser 250 mots

Français et anglais. Quatre membres de l'organisation aptes à procéder à l'évaluation de candidatures, propositions et demandes.

E.2. *Votre organisation a-t-elle déjà travaillé dans plusieurs domaines du PCI ? Décrivez vos expériences.*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre organisme de regroupement national œuvre depuis 1993, par son mandat, avec l'ensemble des domaines du PCI, à travers de multiples projets et partenariats. Pour plus d'information, veuillez consulter les rapports annuels du CQPV à <https://www.patrimoinevivant.qc.ca/publications> . Une version papier de ces rapports a été

acheminée au Secrétariat.

E.3. *Décrivez l'expérience de votre organisation dans l'évaluation et l'analyse de documents tels que les propositions ou les demandes.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le CQPV possède un important historique de production d'avis et de mémoires sur des pièces législatives, des politiques municipales ou gouvernementales ou des stratégies d'éducation publique.

Nous procédons également de façon régulière à l'évaluation et à l'analyse de demandes de soutien financier, notamment dans le cadre du Réseau des veillées de danse au Québec ; ou encore à l'analyse de demandes et de propositions dans le cadre de notre programme de formation professionnelles, du programme national des Maîtres de traditions vivantes ou du Prix CQPV.

Le ministère de la Culture et des Communications a demandé un avis formel du CQPV en 2019 sur les demandes de soutien financier dans le cadre d'un appel de projets, ainsi qu'un avis relatif à un projet en lien avec le PCI de table fédérale, provinciale, fédérale.

Le conseil d'administration a également adopté une Politique de soutien aux demandes de désignation légale ainsi que diverses autres politiques internes.

Des membres de l'équipe du CQPV possèdent par ailleurs de l'expérience de participation à des jury de pairs, en particulier au Conseil des arts et des lettres du Québec.

E.4. *Votre organisation a-t-elle l'habitude d'élaborer des textes synthétiques en anglais ou en français ? Décrivez votre expérience et indiquez de quelle(s) langue(s) il s'agit et le nombre des membres/ou du personnel de l'organisation apte à le faire.*

Ne pas dépasser 250 mots

Notre organisation a l'habitude d'élaborer des textes synthétiques en français, comme en font foi les nombreuses communications de l'organisme (publication sur le web & les réseaux sociaux, bulletin mensuel, etc.), ses publications, ses programmes événementiels ainsi que ses envois textuels auprès de ses membres et partenaires, qui reprennent des enjeux de façon claire et concise.

Quatre membres de l'organisation aptes à faire ce travail.

E.5. *Votre organisation a-t-elle l'habitude de travailler au niveau international ou a-t-elle la capacité d'appliquer une expérience locale à un contexte international ? Décrivez une telle expérience.*

Ne pas dépasser 250 mots

Le CQPV est actif au sein du Forum des ONG du PCI depuis ses débuts. Il participe également à diverses rencontres en lien avec le PCI convoquées par des États, des ONG ou des institutions, par exemple : réseau des meuniers aux Pays-Bas ; échanges au Mexique avec l'INAH ; rencontres et présentations en Flandres ; conférences en Corée du Sud avec l'ICHCAP ; événements et colloques en France et en Guadeloupe ; colloque au Maroc ; etc.

Nous avons nous-mêmes organisé des événements de nature internationale, comme le colloque international sur les mesures de soutien au PCI en 2011, les 2^e états généraux du PCI en 2014 la portion PCI du colloque de l'Association of Critical Heritage Studies en 2016 ou le colloque

international sur les systèmes des Trésors Humains Vivants dans le monde en 2020.

Plusieurs expériences locales présentent une résonance à l'échelle internationale tels que, par exemple, la méthodologie des études socioéconomiques de la série « Les traditions culturelles du Québec en chiffres ».

Le président du CQPV, M. Carl-Éric Guertin, est en outre directeur général de la Société du réseau Économusée, présente dans plusieurs pays.

F. Coopération avec l'UNESCO

Décrivez les activités menées par votre organisation en coopération avec l'UNESCO (en coopération directe avec l'UNESCO ainsi que les activités menées sous les auspices de l'UNESCO, ou celles pour lesquelles vous avez reçu l'autorisation d'utiliser l'emblème de l'UNESCO ou de la Convention de 2003, ou le soutien financier, comme par exemple des fonds issus du Programme de participation).

Ne pas dépasser 250 mots

Le colloque international du CQPV sur les mesures de soutien au PCI tenu à Québec en 2011 a été réalisé sous les auspices de l'UNESCO et de l'Organisation des États américains. Il a notamment compté sur la participation de Monsieur Koïchiro Maatsura, ancien directeur général de l'UNESCO, et de Madame Cécile Duvelle, alors secrétaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les actes du colloque sont disponibles gratuitement en version PDF sur le site du CQPV et comportent l'emblème de l'UNESCO en leur sein.

Le directeur général du CQPV, Monsieur Antoine Gauthier, a par ailleurs été invité en 2016 par l'Institut de statistique de l'UNESCO pour donner une conférence, lors du Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques, intitulée « Mesurer le patrimoine culturel immatériel à l'ère numérique : approches, enjeux, défis ». Le texte de la conférence est disponible dans les actes de l'événement.

D'autres événements ou projets organisés par le CQPV se sont tenus sous les auspices de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

G. Adhésion au Forum des ONG du PCI

Indiquez ci-dessous si votre organisation souhaite (continuer à) faire partie du Forum des ONG du PCI. Veuillez noter que l'adhésion est subordonnée à la décision du Comité de maintenir l'accréditation de votre organisation.

Pour plus d'informations sur le Forum des ONG du PCI et ses activités, veuillez consulter la page suivante : <https://ich.unesco.org/fr/forums-des-ong-00422>.

oui

non

H. Signature

Le rapport doit inclure le nom et la signature de la personne habilitée à signer pour le comte de l'organisation.

Nom : Antoine Gauthier

Titre : Directeur général

Date : 13 janvier 2021

Signature :

